

Deux associations de Villeparisis récompensées : Diversy-K et Femmes Libres

À l'occasion du concours Chanté Nwel 2024 organisé par la Région Île-de-France, l'association Diversy-K a brillé en décrochant la 3e place et un chèque de 1 000 € !



Sur 62 participantes, l'association s'est distinguée par une prestation festive et envoûtante, mettant en lumière toute la richesse et l'authenticité des chants traditionnels de Noël antillais. Leur énergie communicative et leur passion ont conquis le public, confirmant ainsi leur engagement à faire vivre les traditions et à rassembler autour de la musique.

Ce prix est une belle reconnaissance pour l'association et pour Villeparisis, qui peut être fière de voir l'un de ses collectifs rayonner au niveau régional.



Bravo à toute l'équipe de [Diversy-K](#) pour cette belle performance et ce moment de partage unique ! Rendez-vous en fin d'année pour l'édition 2025 !!

Après l'association Cap ou pas Cap en 2022, l'association Femmes Libres a reçu un chèque de 3 663 €, lors de l'édition 2024 de l'appel à projet « J'aime mon territoire », en intégrant le Top 3 par les différentes associations candidates. Avec deux autres associations de Villeparisis, l'association Femmes Libres a été invitée à l'assemblée générale des caisses du Crédit Agricole Brie Picardie.

Cette distinction est une belle récompense pour cette association qui œuvre au quotidien et s'engage pour les femmes.

Le collectif pourra ainsi mener son projet cet été : offrir une journée de sport et de bien-être aux femmes suivie par le collectif.



Bravo à l'association [Femmes Libres](#) pour son engagement et sa mobilisation.